



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Prix des carburants

Question au Gouvernement n° 15

Texte de la question

PRIX DES CARBURANTS

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Pierre Taite.

M. Jean-Pierre Taite. Les Français sont totalement asphyxiés par la flambée des prix à la pompe. La position des députés du groupe Les Républicains est très claire : nous demandons une baisse durable des taxes sur les carburants, pour tous. J'insiste sur ce point : une baisse durable et pour tous, plutôt que des mesures temporaires qui ne profiteraient qu'à une partie des Français, en oubliant totalement les classes moyennes.

Cette baisse des taxes est impérative pour rendre du pouvoir d'achat aux Français, alors que l'État a encaissé plus de 20 milliards d'euros de recettes fiscales supplémentaires depuis le début de l'année. Vous le savez, les taxes représentent 60 % du coût d'un plein. Ce serait une mesure de justice sociale que d'en finir avec ce niveau de taxation inacceptable, car ces prélèvements pénalisent en premier lieu ceux qui travaillent et sont tributaires de leur voiture.

M. Thibault Bazin. C'est vrai !

M. Jean-Pierre Taite. Dans votre discours de politique générale, vous annonciez vouloir faire preuve de respect et changer d'attitude, en écoutant les oppositions. Prouvez-nous que ce n'étaient pas que des mots ! Prouvez-nous que la présidence jupitérienne d'Emmanuel Macron est bien terminée ! Bloquer les prix à la pompe à 1,50 euro est une obligation. (« Ah ! » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.) Vous ne pouvez pas refuser aux Français cette proposition des députés du groupe Les Républicains. (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. Maxime Minot. Excellent !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics.

M. Pierre Cordier. Il n'a jamais pris sa voiture !

M. Maxime Minot. Il n'a pas le permis !

M. Gabriel Attal, *ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics.* Nous avons tous, ici, été élus il y a quelques semaines. Comme je le disais tout à l'heure, nous avons tous, sur le terrain, eu l'occasion d'échanger très longuement avec les Français, qui nous ont fait part de leurs préoccupations et de leur besoin de protection, notamment face au

phénomène de l'inflation et à l'envolée du prix du carburant. Vous le savez, nous n'avons pas attendu pour agir. Nous avons créé une indemnité inflation destinée à 38 millions de Français au début de l'année, nous avons instauré voilà plusieurs mois une ristourne à la pompe et nous avons bâti – c'est la proposition qui figure dans le texte sur le pouvoir d'achat qui vous est présenté – une indemnité carburant, précisément pour répondre au phénomène que vous évoquez : celui des classes moyennes (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*),...

Mme Anne-Laure Blin. Non !

M. Gabriel Attal, ministre déléguéqui travaillent dur et qui voient les prix du carburant augmenter.

M. Thibault Bazin. Elles sont complètement oubliées !

M. Gabriel Attal, ministre délégué . J'y viens ! Laissez-moi aller au bout de ma réponse.

Un couple avec deux enfants peut actuellement bénéficier du dispositif existant s'il perçoit jusqu'à 3 700 euros de revenu. Vous estimez que davantage de Français devraient y avoir accès, notamment parmi les classes moyennes. Nous partageons ce constat et cet objectif.

M. Patrick Hetzel. Vous ne pensez pas la même chose que M. Le Maire, manifestement ! Il faudra accorder vos violons !

M. Gabriel Attal, ministre délégué . Tout l'enjeu de la discussion parlementaire est d'aboutir au meilleur dispositif couvrant les Français qui en ont besoin. Nous parlons bien des mêmes : ces Français appartenant à la classe moyenne, qui travaillent dur et qui, au bout du compte, se demandent, quand ils voient l'augmentation du prix de l'essence, si cela vaut encore la peine d'aller travailler.

M. Fabien Di Filippo. Grâce à vous et à vos taxes !

M. Gabriel Attal, ministre délégué . Cherchons, à l'occasion du débat parlementaire, le meilleur dispositif qui permette de leur répondre.

M. Maxime Minot. C'est le nôtre !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Toutefois, je l'affirme clairement, la baisse de taxe que vous proposez coûterait 50 milliards d'euros.

Mme Véronique Louwagie. Non, c'est faux !

M. Gabriel Attal, ministre délégué . Notre conviction, c'est que dépenser sans compter revient, à la fin, à taxer pour rembourser. Or c'est pour nous une ligne rouge. Cherchons ensemble le dispositif qui nous permettra d'agir pour le pouvoir d'achat des Français sans augmenter les impôts ni alourdir la dette publique, qui est déjà trop élevée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. - Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Pierre Taite.

M. Jean-Pierre Taite. Vous avez évoqué à plusieurs reprises le chiffre de 50 milliards.

Mme Anne-Laure Blin. C'est un mensonge !

M. Jean-Pierre Taite. C'est une erreur, et même un mensonge. (« *Voilà !* » sur les bancs du groupe LR.) Vous savez très bien que vous allez engranger 50 milliards de recettes fiscales supplémentaires. (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe LR.) Je comprends que l'engagement de la Première ministre à travailler avec l'opposition ne soit pas respecté, mais si vous ne voulez pas faire plaisir à l'opposition, écoutez au moins les Français que vous

asphyxiez chaque jour. (Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe RN.)

M. Jocelyn Dessigny. On ne peut pas travailler avec le réservoir vide !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué.

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Le débat nous permettra de mettre les choses à plat, mais je le répète : le surcroît de recettes lié à l'inflation sur l'essence s'élève à 3 milliards d'euros. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Vincent Descoeur. Et la taxe carbone ?

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Nous avons dépensé 8 milliards pour faire baisser le prix de l'essence.

M. François Ruffin. Et combien cela a-t-il coûté à Total, qui a réalisé des bénéfices record en 2021 ?

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Quand on perçoit 1 euro, on n'en dépense pas plusieurs ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE. - Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. François Ruffin. Total peut dormir tranquille !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Taite](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 15

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2022

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 juillet 2022